14h15

Habitabilité des territoires de montagne : comment gérer l'exposition des accès et hébergements aux aléas naturels et à leur prégnance accrue dans un contexte de changement climatique ? Le cas de la vallée du Vénéon.

Démarche d'entraide interterritoriale de type « **ACCELERATEUR DE PROJET** »

Réflexion autour de la problématique locale de la Communauté de Communes de l'Oisans dans un contexte d'attentes forte de la part du comité de massif pour « **réinventer pour la vallée du Vénéon de nouvelles modalités d'accès et d'hébergements dans ces espaces exceptionnels, avec un rôle démonstrateur pour les vallées alpines.** »

Présentation de la méthode

UN ACCÉLÉRATEUR DE PROJET, COMMENT ÇA MARCHE?

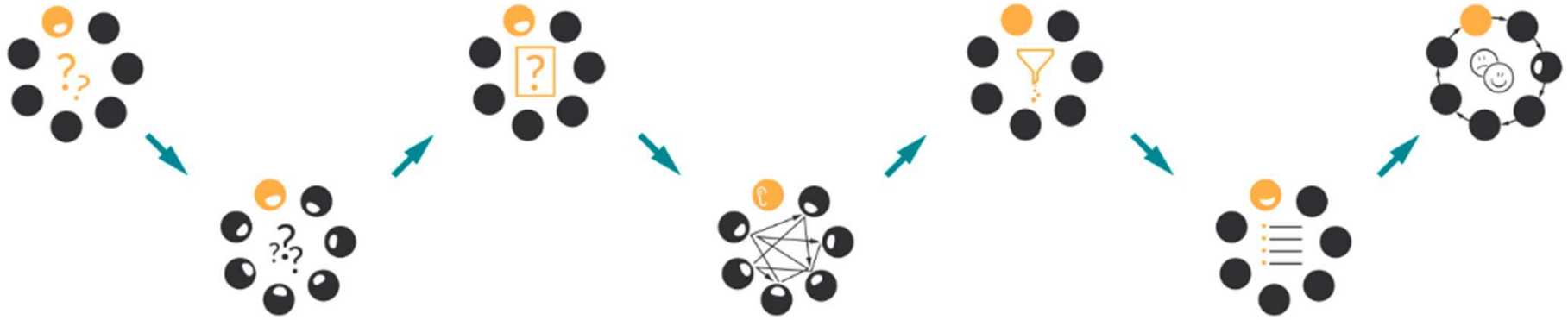

1. L"exposant" présente sa problématique. Les "consultants" écoutent.
Durée : 5min

2. Les consultants posent des questions pour bien cerner la situation et les enjeux.
Durée : 5min

3. L'exposant clarifie et formule sa demande.
« Je voudrais que le groupe m'aide à ... »
Durée : 1min

4. Les consultants partagent leurs idées ; l'exposant écoute sans débattre.
Durée : 20-30min

5. L'exposant prend un temps individuel pour faire la synthèse de ce qu'il retient.
Durée : 5min

6. L'exposant présente son plan d'action et indique les suites qu'il pense donner.
Durée : 5min

7. L'exposant et les consultants partagent leurs apprentissages sur la séance.
Durée : 10min

Accélérateur de projet – PHASE I

Présentation de la problématique du territoire

Par Sylvain DUMONT

1. L"exposant" présente sa problématique. Les "consultants" écoutent.
Durée : 5min

Accélérateur de projet – PHASE 2 à 5

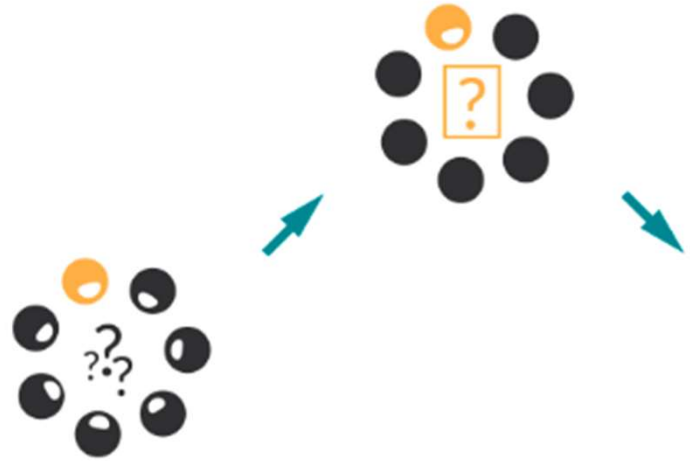

2. Les consultants posent des questions pour bien cerner la situation et les enjeux.
Durée : 5min

3. L'exposant clarifie et formule sa demande.
« Je voudrais que le groupe m'aide à ... »
Durée : 1min

TOTALITE DES PARTICIPANTS

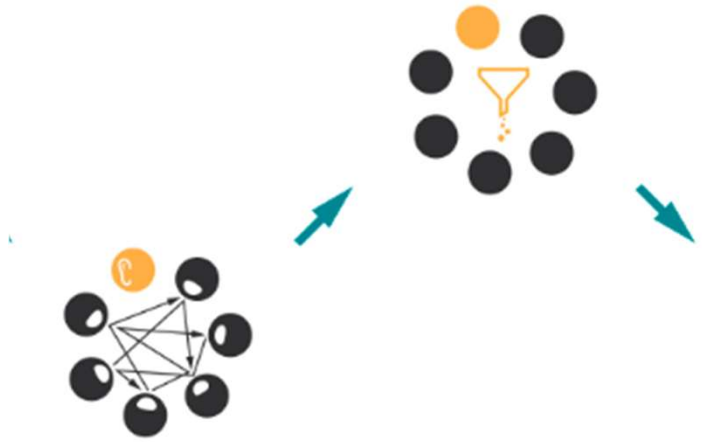

4. Les consultants partagent leurs idées ; l'exposant écoute sans débattre.
Durée : 20-30min

5. L'exposant prend un temps individuel pour faire la synthèse de ce qu'il retient.
Durée : 5min

EN SOUS GROUPES

Accélérateur de projet – PHASE 4 à 5

Constitution de 3 sous – groupes

MARCHON	Florence	PARN
Le Sobre	Julien	Com Com Matheysine (38)
ARNOULD	Laurent	DDT 38
DREYFUS	RAPHAELLE	SMIAGE (06)
CHESSEL	Antoine	CCPEVA (74)
PILLAS	Robin	Com Com Vallées de Thônes (74)
JEAN-PIERRE	Caroline	PNR des Baronnies provençales (05-26)
CARTIER MOULIN	Olivier	PARN
EINHORN	Benjamin	PARN
BROAGE	Amélie	Com Com le Grésivaudan (38)
NEYRET	Nathalie	DREAL ARA
MARION	Bertrand	Grenoble Alpes Métropole (38)
Mariette	Ulysse	Com Com Pays des Ecrins (05)
Loireau	Carla	Com Com Vallées de Thônes (74)
DELORME	Louise	PARN
CHAZOT	Clémence	PARN
Dumont	Sylvain	Com Com de l'Oisans (38)
Charnay	Bérengère	PNR Queyras (05)
DUPUIS	Guilhem	Institut des Risques Majeurs (IRMa)
CORTIER	Maëva	Com Com Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (04)
Lecacher	Sophie	Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly (73)

Accélérateur de projet – PHASE 6 et 7

MISE EN COMMUN DES RESUTATS

→ 5 minutes par groupe

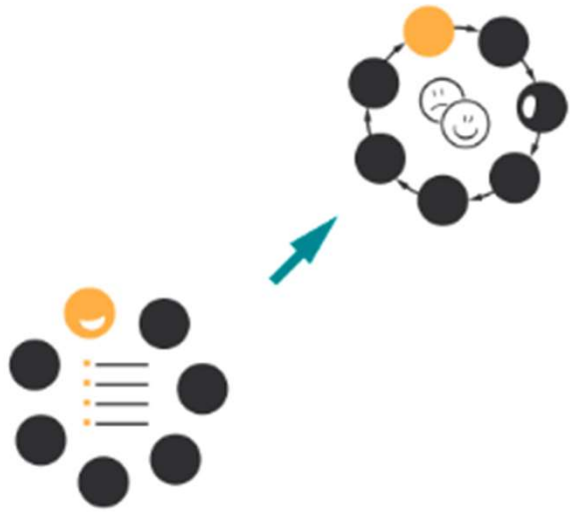

6. L'exposant présente son plan d'action et indique les suites qu'il pense donner.
Durée : 5min

7. L'exposant et les consultants partagent leurs apprentissages sur la séance.
Durée : 10min

Accélérateur de projet – PHASE 6 et 7

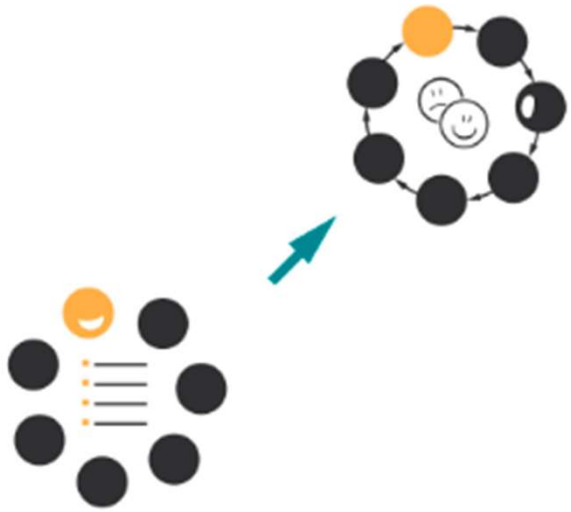

6. L'exposant présente son plan d'action et indique les suites qu'il pense donner.
Durée : 5min

7. L'exposant et les consultants partagent leurs apprentissages sur la séance.
Durée : 10min

MISE EN COMMUN DES RESUTATS